

Brevet de capitaine de pêche

RNCP4039 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	A1406
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le capitaine de pêche doit, non seulement connaître la navigation, mais également manœuvrer lors des actions de pêche. Responsable d'un équipage quelque fois compris entre 50 et 59 hommes (et femmes), il doit rester ferme et vigilant afin d'assurer la discipline à bord, certaines campagnes durant plusieurs mois.

Son activité permanente vise à pêcher un maximum de poisson, dans les règles communautaires ou internationales, afin de rentabiliser les campagnes et d'assurer une rémunération correcte, tant à l'armateur qu'à l'équipage.

Très proche de son équipage le capitaine de pêche doit avoir un sens profond de l'humain et de la communication. Il doit en effet informer l'équipage à titre collectif ou individuel des bonnes et mauvaises nouvelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- connaissance et entretien du navire, - maîtrise de la manœuvre, des règles de barre et de balisage,
- connaissance et maîtrise des règles de production, d'utilisation et de gestion de l'énergie,
- maîtrise des techniques d'information et de radiocommunications,
- maîtrise de la sécurité (avarie, assiette et stabilité, enseignement médical),
- connaissance de la législation,
- connaissance et maîtrise des règles relatives à la rédaction des rapports de mer,
- maîtrise de l'anglais,
- connaissance du milieu physique, et du milieu biologique,
- connaissance des techniques de recherches de pêche et de traitement des captures,
- connaissance de l'environnement économique des pêches.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchylicoles. L'exercice de ces activités fait l'objet d'une réglementation établie par le ministère en respect des normes internationales de la Convention STCW (Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : capitaine de pêche

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	598
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2010
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4039/>